



CAP®
EMBALLAGES
PRO



GUIDE DÉTENTEURS
DE DÉCHETS

Estimez votre gisement et
identifiez les opportunités
de soutiens financiers



Cet outil vise à vous accompagner, en tant que détenteur de déchets d'emballages professionnels dans :



L'estimation de votre gisement



La compréhension des flux de votre entreprise



L'identification des soutiens aval mobilisables dans le cadre du dispositif prévu par le cahier des charges



ÊTES-VOUS DÉTENTEUR DE DÉCHETS D'EMBALLAGES PROFESSIONNELS ?

Un détenteur de déchets d'emballages professionnels est toute entité (entreprise, établissement, site logistique, point de vente, plateforme, entrepôt, etc.) qui, dans le cadre de son activité, **produit, détient ou fait collecter des déchets d'emballages professionnels**, indépendamment de son statut de Producteur REP.

Sont notamment concernés :

- Les entreprises industrielles ou artisanales
- Les acteurs de la distribution, restauration, logistique ou du e-commerce
- Les sites multi-établissements ou multi-flux

En tant que détenteur, vous êtes responsable de la bonne gestion des déchets* d'emballages professionnels que vous produisez.



À noter

L'éco-organisme n'a pas à intervenir dans le choix des opérateurs de gestion des déchets avec le(s)quel(s) vous travaillez.



*Ces obligations s'inscrivent notamment dans le cadre **du décret relatif au tri des déchets**, qui impose aux détenteurs de déchets professionnels le tri et la collecte séparée de plusieurs catégories de déchets.

QUI INTERVIENT AU SEIN DE VOTRE ENTITÉ SUR LA GESTION DES DÉCHETS ?

**La gestion des déchets d’emballages professionnels implique
généralement plusieurs services internes :**

ACHATS

- Rédaction d’un cahier des charges définissant les prestations et performances attendues,
- Négociation des prestations et des tarifs,
- Contractualisation avec les prestataires de collecte et de traitement.

SUPPLY CHAIN LOGISTIQUE EXPLOITATION

- Production des déchets d’emballages,
- Organisation du tri, du stockage et de la collecte sur site.

ENVIRONNEMENT RSE / QHSE (le cas échéant)

- Suivi réglementaire,
- Pilotage des indicateurs,
- Lien avec les dispositifs REP et les soutiens associés.

Dans la majorité des cas, un contrat est en place avec **un ou plusieurs prestataires** de gestion des déchets, qui constitue une source clé d’information pour **l’estimation et la qualification du gisement produit annuellement.**

RECENSER LES TONNAGES :

S'APPUYER SUR LES DONNÉES DU PRESTATAIRE

La première étape opérationnelle consiste **à recenser les tonnages** de déchets et **identifier la part d'emballages professionnels** pris en charge par les prestataires.

Pour cela, il est recommandé de s'appuyer sur :



Les factures de prestation et éventuels bordereaux d'achat de matières.



Les bordereaux de suivi des déchets ou bons d'enlèvement.



Les reporting périodiques transmis par les collecteurs/ installations de traitement.



Le cas échéant, les caractérisations réalisées par le(s) prestataire(s).

RECENSER LES TONNAGES :

S'APPUYER SUR LES DONNÉES DU PRESTATAIRE

Exemple de recensement des flux

Ce tableau constitue une 1^{re} étape pour **estimer le gisement**, **identifier les flux** éligibles aux soutiens et **analyser l'impact** sur votre coût de gestion des déchets.

Matériau	Tonnage annuel (t)	Mode de collecte	Prestataire	Coût
Carton				
Plastiques en mélange				
Films plastiques				
Plastique monorésine				
Métal				
Bois				
Multimatériaux (ex : cartons et films en mélange)				
Déchets dangereux				
Déchets ultimes				



Bon à savoir

- En cas de **flux dit « DIB »***, rapprochez-vous de votre prestataire pour le classer dans l'une des catégories du tableau.
- Les **flux d'emballages ménagers** collectés par le service public de gestion des déchets ne sont pas concernés et **non éligibles** à soutien dans le cadre de la REP EPRO.
- Les **typologies de mode de collecte** telles que définies dans le cahier des charges sont : camion hayon, benne compactrice à chargement arrière (type benne à ordures ménagères/BOM), semi-remorque, movi-benne (ampiroll), autre.

*Déchet Industriel Banal.
Catégorie de déchets non dangereux issus d'activités professionnelles.

COMPRENDRE LES SOUTIENS AVAL AUXQUELS VOUS ÊTES ÉLIGIBLE



Dans le cadre du dispositif prévu par le cahier des charges des emballages professionnels, les flux collectés, triés et recyclés peuvent donner droit à des soutiens aval, sous conditions.



Seuls les emballages professionnels en plastique sont éligibles à plusieurs types de soutiens. Les autres typologies d'emballages ne sont concernées que par un soutien à la traçabilité, en cas de recyclage effectif.

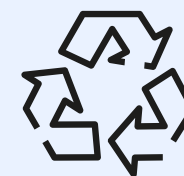
Les soutiens pour les flux d'emballages plastiques peuvent notamment porter sur :



La collecte séparée des plastiques avec une distinction déchets dangereux/déchets non dangereux



Le tri, en cas de collecte séparée en mélange ou multimatériaux sur une installation prévue à cet effet



Le recyclage effectif dans des usines de régénération*

*Ce soutien est conservé par l'unité de régénération et non reversé au détenteur.

SIMULER L'IMPACT DE LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE FACTURE

Coût global de gestion des déchets d'emballages professionnels

Coûts facturés pour la gestion de déchets par les prestataires

—

Soutiens aval perçus*

—

Recettes issues de la valorisation matière

=

À noter

À noter

Pour piloter efficacement la gestion des emballages professionnels, il est recommandé de raisonner en coût global, intégrant l'ensemble des flux financiers.**

Cette approche permet de :

- Calculer le nouveau coût
- D'objectiver les coûts réels
- D'identifier les leviers d'optimisation
- De comparer différents scénarios d'organisation

Accédez au simulateur de soutiens CITEO PRO



*Estimez vos soutiens en quelques clics grâce à notre simulateur en ligne.

**Données issues des informations que maintenant vous détenez.

LES PISTES D'OPTIMISATION

Plusieurs actions peuvent être déployées afin d'améliorer la performance de tri des emballages professionnels et ainsi maximiser les soutiens perçus.

Recommandations générales

- S'appuyer sur des données existantes avant de lancer des études complexes
- Associer les fonctions clés (achats, exploitation, environnement)
- Privilégier une approche progressive et pragmatique
- Formaliser les échanges avec les prestataires
- Se faire accompagner si nécessaire pour sécuriser l'éligibilité aux soutiens

Pour aller plus loin

- Instaurer et améliorer le tri à la source
- Mettre en place une séparation des flux par matériau/résine plastique
- Optimiser la logistique en massifiant les volumes à collecter
- Déployer et/ou renforcer la traçabilité et le reporting
- Sensibiliser les équipes opérationnelles (contenu + fréquence)



Bon à savoir

Ces pistes doivent être étudiées au regard des contraintes opérationnelles propres à chaque activité.

Adhérez dès maintenant à CITEO PRO !



**Vous pouvez dès à présent
nous contacter :**



0 800 00 75 00

Service gratuit +
prix d'un appel



info@citeopro.com